Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire du Mardi 6 juin 2023

Enseignants : Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme PAILLARDON, Mme BEASSE, Mme PITOUT, Mme GOURMELON, Mme HERVIO, M. LESSARD, Mme ABRAHAM, Mme MIOSSEC, Mme MARTIN, Mme JUSSIENNE, Mme GOHIN et Mme CLESSE.
Directrice : Mme FIANCET.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme BRIANTAIS, Mme GESLIN, Mme THOMAS et Mme MICHEL.

Responsable service enfance : M. RUBAUD.
MAIRE : M. BONNIN.

Personnes excusées :
IEN : Mme HERVE SCHUTTERS.
Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : Mme KOUBA.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme FORGET, Mme THEILLET, M. CHEVER, Mme SCHINDLER, M. VERLAINE, Mme GAUDIN, Mme LEFAUCHEUR, Mme PACHEU et M. VIOT

La séance du conseil s'ouvre à 18h15 et se termine à 19h45.
Les secrétaires de séance sont : Mme BRIANTAIS (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

---

1) Validation du précédent compte rendu :

Validé à l'unanimité.

2) Bilan des projets menés :

Avec des intervenants extérieurs :

- Balle ovale / Basket / Hand ;
- Carbone scol'ère /eau d'ici/Ifremer ;
- Intervention Gendarmerie autour d'internet/du policier municipal autour de la sécurité routière.

Au sein de l'école :

Cross solidaire/Dix moi dix mots/Eco délégués/ Label E3D/Lire et faire lire/Marche verte/Mobil Acteurs/OAE/Musique à l'école

Avec la commune :

J'agis pour ma planète/Fleurissement/Médiathèque/Pôle Sud/Carré d'art.

3) Prise en compte de la difficulté scolaire :

o Résultats au test LV.

Pour 58 élèves en 2022-2023 :

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale
Nb d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis » au moins 75 % des items réussis	50	48	42	49
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis »	86%	83%	72%	84%

Pour rappel : 65 élèves en 2021-2022 :

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale
Nb d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis » au moins 75 % des items réussis	57	40	49	53
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis »	88%	62%	75%	82%

o Stage de réussite.

Des stages destinés aux élèves des écoles élémentaires ayant besoin d'un soutien renforcé (en Français et en Mathématiques) sont à nouveau proposés durant les congés d'été. Ces stages visent à consolider les acquis fondamentaux et combler d'éventuelles lacunes.

Les stages d'été auront lieu : du 28 au 31 août 2023.

35 élèves ont été proposés.
19 réponses favorables.
12 Refus.
4 pas de réponse.

On espère que les conditions soient réunies pour qu'il puisse avoir lieu (enseignant volontaire).

4) Points sur les travaux d'aménagement de la cour de récréation de l'école.

La planification des travaux va être revue. Ils se feront en 2 phases. La cour « du haut » sera faite ultérieurement afin de pouvoir étudier plus précisément les travaux relatifs aux réseaux de chaleur.
M. Le Maire nous montre un projet proposé par les services « espaces verts » de la commune. Projet tourné vers la végétalisation de la cour.

Les enseignants et les parents élus remarquent qu'il est important de faire attention à l'espace laissé aux enfants afin de faciliter leurs déplacements (barrières, point d'herbe…).

Même s'il parait difficile d'engager les travaux pour les vacances d'été, un temps de concertation et une présentation détaillée du projet seront réalisés avant la fin d'année scolaire afin d'acter les choix d'aménagement. Il est peut-être encore possible que des entreprises puissent se mobiliser durant la période estivale.

Les parents élus demandent à ce qu'il puisse y avoir des aménagements (moins couteux) dans la cour du haut en attendant les travaux (voile pour avoir de l'ombre sur la cour).

5) Présentation des budgets mairie 2023.

Budget investissement :

Dalle numérique (continuité + renouvellement	10 500€	13 900 €	Année dernière 12 890 €
Panneau d'affichage entrée école	600 €		
Tables et chaises + autre mobilier	2 500 €		
Rasberry Py pour les classes	300 €		

Budget Fonctionnement :

	2023	2022	2021
Autres fournitures non stockées	170 €	170 €	150,00 €
Livres, disques, ... (médiathèque)	870 €	870 €	800 €
Fournitures scolaires	**12 428 €**	12 508 €	12 191,00 €
Subv. fonct. Associat°, personnes privée	6 892,30 €	6 461 €	6 761 €

La subvention « Subv. fonct. Associat°, personnes privée » est calculée en fonction du nombre d'élèves en septembre. Elle est versée en fonction des factures transmises.

Le budget fourniture scolaire est également calculé en fonction du nombre d'élèves en septembre.

Septembre 2019 (budget 2020) : 313 élèves
Septembre 2020 (budget 2021) : 308 élèves.
Septembre 2021 (budget 2022) : 316 élèves.
Septembre 2022 (budget 2023) : 314 élèves

6) Rentrée 2023 :

Rythmes scolaires.

L'école continue avec les mêmes horaires : 8h30/12h – 14h/16h30.
La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Etat des effectifs.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TTL
64	69	57	62	60	312

Composition de l'équipe enseignante.

Madame JUSSIENNE quitte l'école pour faire valoir ses droits à la retraite.
Madame PAILLARDON quitte l'école.
Madame HERVIO est susceptible de quitter l'école.

Madame LE BOULICAUT arrive à l'école de l'Auditoire pour la rentrée.

X Validation de la liste de fournitures scolaires :

La liste 2023-2024 sera disponible sur le site internet de l'école avant la fin de l'année scolaire.
Un mot sera mis dans les cahiers afin d'en informer les parents.
La liste sera également transmise aux GS.

7) Questions diverses.

LES DEMANDES / REMARQUES DE LA FCPE :

Concernant les horaires des écoles :
Concernant les horaires des écoles, les demandes sont récurrentes depuis plusieurs années, et reviennent à chaque conseil d'école, dans les 2 écoles. Une date a-t-elle été fixée pour mener une vraie réflexion à ce sujet ?

Quel est l'impact sur le budget de décaler à 15 min les horaires des écoles ?
Pour la sortie de 16h30, serait-il possible de communiquer plus largement sur les 15min gratuite de la garderie, et d'expliquer la manière de procéder ? Qui assure la garde des enfants entre 16h30 et 16h45 et quid des enfants qui commencent à prendre leur goûter à 16h40, ce qui déclenche forcément une facturation ?
→ M. RUBAUD renouvelle l'explication qu'il a pu proposer lors des précédents conseil d'école : La facturation à la garderie se fait à la minute, ce qui permet aux parents de venir récupérer leurs enfants plus sereinement après avoir récupérer les plus petits à Brocéliande.

Cependant ce questionnement étant récurent. Une réunion sera mise en place dès la rentrée afin des discuter des différentes possibilités.

M. RUBAUD explique que les solutions ne sont pas simples et ne feront peut-être pas non plus l'unanimité. Par exemple le décalage des horaires peut engendrer une facturation plus importante pour certains parents du fait d'un temps de présence plus long à l'accueil périscolaire

Cela a un impact sur le stress des enfants et des parents, sur l'écologie car cela peut obliger certaines familles à utiliser la voiture, sur l'attractivité de l'école publique et sa réputation.

Questions concernant Ste Marie :
Sentiment d'un départ des parents vers Ste Marie. L'une des raisons semble être liée aux horaires des écoles lors de l'arrivée au CP quand il y a une fratrie en maternelle. Dès la crèche, il semble que des parents anticipent également les problèmes d'horaire et que ce soit un argument pour aller à Ste Marie. Des questionnaires ont été adressés aux parents sur la scolarisation des enfants l'année prochaine, peut-on savoir combien d'enfants quittent Brocéliande et l'Auditoire pour Ste Marie (et inversement) ? Serait-il possible d'expliquer ces départs s'ils ne sont pas tous liés aux horaires ?
→ Il y a 6 départs de l'Auditoire l'année prochaine. TOUS pour déménagement dans une autre ville. Il y a 1 seul départ à l'école Sainte Marie de le GS au CP.
Mme BRIANTAIS explique que des enfants de la crèche « mille pattes » pourraient s'inscrire à Sainte Marie. L'école n'a pas ce genre d'informations. La commune peut se les procurer.

Budget :
Suite à la présentation du budget dans le Chartrain, serait-il possible d'avoir un comparatif des budgets attribués aux écoles publiques et à Ste Marie ?
Il y a eu plusieurs fois des regrets exprimés quant à l'absence de classes de découverte en primaire, peut-on avoir une explication de la ligne « classe de découverte » pour l'école publique ?
Quid de l'orchestre à l'école, comment est-il financé, pourquoi ne pas en faire profiter tout un niveau de classe une fois dans la scolarité plutôt qu'une seule classe ?
→ Comme indiqué précédemment l'école l'Auditoire a 6982€ pour ses projets (env 530€/Classe. Pour info l'utilisation d'un car pour aller à Bothoa = 785€).
Le calcul de la subvention des budgets scolaires répond à des obligations réglementaires.
Ces derniers sont liés aux effectifs scolaires de la rentrée N-1 et sont proportionnels au coût par élève.
Ce coût est différent entre un élève d'élémentaire et un élève de maternelle.

Concernant les travaux prévus à l'école

Peut-on avoir un point étape de l'avancement des travaux dans la cour de l'école ? Le prestataire a-t-il été choisi ? Quelles sont les aménagements prévus (jeux, espaces ?) Qu'est-il prévu pour améliorer les entrées à l'école ?
Comment va s'organiser le centre de loisir cet été ?
→ Vu précédemment.

Concernant la cantine
Le bruit à la cantine devient un vrai problème. Les punitions collectives sont encore ce trimestre très largement remontées. Quand est ce que la question de travaux dans la cantine sera à l'ordre du jour ? au-delà du problème d'insonorisation qui devient de plus en plus insupportable, il y a aussi la question de la sécurité du bâtiment qui se pose.
Concernant les menus, il conviendrait certainement d'être plus vigilants sur l'affichage des menus et les changements possibles. Peut-on remettre les menus de la semaine dans le « Chartres Hebdo », c'était bien pratique.
La gestion du partage des plats semble encore à surveiller.
→Après les vacances d'avril le comportement des enfants s'est dégradé au restaurant scolaire. Comme expliqué lors des conseils précédents, des outils sont mis en place pour réguler le bruit notamment : par exemple il peut être demandé aux enfants de se mettre avec seulement 2 copains plutôt que 5.
La sensibilisation au bruit, la régulation des comportements font l'objet d'échanges réguliers avec les enfants et les décisions prises sont graduées et interviennent après de nombreux rappels
M. RUBAUD explique qu'il a visité d'autres restaurants scolaires et que la difficulté liée au niveau sonore est récurrente.
Il y a eu des problèmes d'approvisionnement qui ont obligé le personnel du syndicat de restauration a modifié les menus. Dans ce cas les nouvelles propositions sont affichées à l'école mais effectivement ce n'est pas forcément mis à jour sur le site.

Aide aux devoirs en français
Nous avons eu connaissance via le Chartrain de la venue d'une association à Chartres de Bretagne pour aider les enfants non francophones dans leurs devoirs. Peut-on évoquer ce sujet en conseil d'école pour avoir plus d'informations ?
→ C'est un projet qui est en cours de construction, avec l'association AGIRabcd. Il s'agirait d'avoir du soutien scolaire 2 fois par semaine à l'école pour des élèves qui ont des difficultés avec la langue. Ils seront ciblés par les enseignants.
Un appel à bénévoles sera fait auprès des parents de l'école d'ici la fin de la semaine.

Communication
Plusieurs remarques concernant la communication ont été remontées, qu'il s'agisse des contacts avec les parents en cas de souci scolaire ou maladie de l'enfant, et de la communication sur les évènements.
→ Les enseignants prennent contact avec les parents lorsque leurs enfants rencontrent des difficultés scolaires. Ils précisent également que les rendez-vous peuvent également être demandés par les parents s'ils ont des inquiétudes ou s'ils veulent faire un point.
Les événements sont indiqués soit par mail à tous les parents soit par une information dans les cahiers.
Mme FIANCET rappelle que pour les absences des enseignants il est compliqué d'informer à temps les parents. Lorsque l'absence est d'un seul jour, c'est impossible car nous sommes au courant des possibles remplacements qu'à partir de 9h.
En revanche lorsqu'il s'agissait d'une absence supérieure un mail a été transmis aux parents concernés.